

# Arrêté Municipal N°1/2022

## Modification de la circulation

Le maire de la Commune de ARRAYE ET HAN,  
Vu le code des collectivités territoriales ;  
Compte tenu des travaux de voirie qui débutent le mercredi 13 juillet,

### Arrêté

**Art. 1** : la réalisation des travaux de voirie rue de Lunéville nécessitera la mise en place d'une déviation à compter du 13 juillet jusqu'au 30 juillet 2022.

**Art. 2** : la circulation sera déviée dans les deux sens ;

- Vers ARMAUCOURT pour les habitants de Han et de l'exploitation agricole en amont du plateau,
- Vers la RD913 puis ARMAUCOURT pour les habitants de Arraye et Han.

**Art. 3** : Le présent arrêté sera diffusé aux riverains, à fin d'information.

Fait à Arraye et Han, le 11 juillet 2022

Le Maire

Merci de votre compréhension

